

La liberté sans frontières

Afin que tout le monde puisse participer à la vie sociale, des chemins et espaces sans obstacles ne suffisent pas. Pour rendre d'autres domaines inclusifs, il suffit parfois d'un changement de perspective.

La mobilité est l'une des cinq formes de liberté décrites par l'historien américain Timothy Snyder dans son livre « De la liberté » (2024). « La mobilité », écrit-il, « est [...] la capacité de se mouvoir dans l'espace et le temps et parmi les valeurs, un arc de vie dont nous choisissons la trajectoire et que nous modifions en avançant ». Et il poursuit : « La liberté commence avec le corps et avec la reconnaissance du corps des autres ». Si la liberté est universelle, nous devons également penser aux personnes qui se déplacent différemment. La liberté ne signifie pas seulement pouvoir se déplacer, mais aussi faire partie d'un lieu ou d'une communauté, avoir la possibilité de s'impliquer et de participer, et ainsi de la vivre réellement. Quand je repense à ma scolarité, je me rends compte à quel point la participation est souvent considérée comme allant de soi. La cour de récréation de mon école primaire – l'une des plus belles écoles tessinoises construites entre les années 1960 et 1980 – s'étendait sur un terrain en pente douce avec plusieurs terrasses reliées entre elles par quelques marches. J'ai eu la chance de pouvoir les franchir avec mes propres jambes – et je dis délibérément « chance » – car au début des années 1990, il n'y avait pas encore de rampe d'accès. Une autre chance a été l'implant cochléaire mis en place dans mon oreille gauche peu avant mon entrée en première année. Grâce à lui, j'entendais parfois même la cloche annonçant la fin de la récréation. Ces fragments de souvenirs m'amènent à réfléchir à la manière dont l'environnement scolaire peut tracer des frontières subtiles mais décisives, influençant ainsi les dynamiques de participation et les relations sociales. Aujourd'hui, je suis confrontée à ces limites à un autre niveau : dans mes études et dans ma vie professionnelle. Lors de cours ou de conférences, j'arrive en avance et je m'installe au premier rang pour pouvoir lire sur les lèvres. Beaucoup de mes collègues ont une plus

grande liberté de mouvement : ils peuvent s'asseoir où ils le souhaitent ou arriver à la dernière minute. Cette liberté ne m'est pas refusée – je peux m'asseoir où je veux –, mais si j'arrive trop tard et que les places à l'avant sont déjà occupées, je risque de ne comprendre qu'une partie du cours. Parfois, l'obstacle ne réside pas dans l'espace, mais dans la présentation. Je me souviens d'une conférence où l'intervenant a projeté des dizaines d'images d'architecture, sans aucune légende. Ne connaissant pas la plupart des bâtiments, je n'ai pas pu les identifier. Cette frustration est encore présente en moi aujourd'hui. De telles expériences m'ont incitée à rendre mon enseignement plus inclusif. Dans la mesure du possible, j'applique le principe des deux sens en intégrant des textes et des sous-titres, souvent en deux langues, en italien et en anglais, afin de permettre aux personnes qui ne parlent pas italien et à celles qui, comme moi, ont besoin d'approches alternatives, de mieux comprendre le contenu. La liberté ne naît pas seulement de grands gestes, mais aussi d'efforts discrets pour aider les autres à tracer leur propre chemin, afin que la participation ne soit pas qu'un mot.



➤ Anna Bernardi est architecte et enseignante à l'Accademia di architettura de l'Università della Svizzera italiana.

